Comptabilité publique

Gestion de la dépense publique dans le système d'information financière de l'Etat

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | CPTG-6819176 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 795 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Expliquer la structuration des Macro-Processus (MP) inhérents à la programmation et à l'exécution des crédits liés à la commande publique
- Analyser les règles de consommation des AE et des CP
- Identifier les catégories de dépenses et des flux

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Etre sensibilisé aux finances publiques et à la comptabilité publique

Public concerné

Tous les acteurs de l'État impliqués dans les finances publiques

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Rappeler les grands principes de la commande publique

- La sécurisation des procédures de commande publique : processus sous contrôle interne
- De l'engagement juridique au paiement de la facture
- La séparation de l'ordonnateur et du comptable

Initialiser le processus d'engagement (compétence d'opportunité de l'ordonnateur)

Par l'ordonnateur, procédure préalable hors outil

- La demande d'achat
- La soutenabilité du plan d'emploi des Autorisations d'Engagement
- Le référentiel de programmation par activité

Par le service exécutant

- « Contrat de services » et « manuel de procédure »
- Enregistrement de l'engagement juridique
- Mise à jour de l'engagement juridique
 - ajustement des bons de commande
 - avenant
 - reconduction
 - révision de prix
 - avances
 - augmentation du taux de TVA...
 - corrections d'erreur d'imputation
 - clôture (doublons) / recyclage des AE (conformément aux cas autorisés par le recueil des règles de la comptabilité budgétaire de l'État)
- Création du bon de commande : naissance de la créance comptable du tiers fournisseur sur l'État débiteur

Maîtriser le processus de réalisation de la dépense

Au niveau de l'ordonnateur, procédure préalable

- Tenue des échéanciers des e-crédits de Paiement (CP)
- Réception de la commande / prestation : conformité livraison / devis attaché à l'engagement (bon de commande)
- Constatation du service fait et confection du dossier de liquidation : caractère exécutoire de la dépense
- Transmission au service exécutant

Au niveau du service exécutant

- Dématérialisation des factures
- Recueil du service fait

- Certification du service fait et validation de la Demande de Paiement (DP)
- L'ordonnancement
- Transmission de la DP au comptable assignataire

Au niveau du comptable public (contrôle de régularité)

- Le paiement : contrôle hiérarchisé / systématique
- Comprendre les charges à payer et les dettes fournisseurs
- Le délai global de paiement et les intérêts moratoires
- Le re-complètement d'une régie

Suivre une gestion

- Suivre la ressource disponible
- Suivre la consommation des crédits (AE/CP) de son centre financier
- L'exécution des crédits
- Le rattachement de recettes non fiscales (MP 5) : la facturation interne et les rétablissements de crédits, le rattachement de crédits par la voie des fonds de concours / attributions de produit
- Le calendrier comptable interministériel imparti à la gestion budgétaire

CHORUS et le contrôle interne financier

- Les habilitations des profils utilisateurs
- Outil d'appréciation de la soutenabilité budgétaire (R-B) des politiques publiques par le contrôleur budgétaire, le RFFIM...
- Mesure de la qualité du Contrôle Interne Financier (CIF)
 - sur le volet budgétaire : apurement des restes à payer, actualisation des échéanciers de paiement, retrait d'engagement et recyclage d'AE (REJB), maîtrise des erreurs d'imputation...
 - sur le volet comptable : contrôle lié à l'acquit libératoire, le DGP et les intérêts moratoires..

ÉTUDE DE CAS
Analyse de restitutions Étude d'un dossier de liquidation
Pilotage d'une fin de gestion (Travaux de Fin de Gestion (TFG) et bascule des engagements d'une gestion sur l'autre) : illustrations

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.